

<http://ugtg.org/~apache/spip.php?article846>



Elie DOMOTA : Une "extension" pour torpiller l'Accord BINO !

- Dossier spécial LKP - Prises de parole du LKP -



Date de mise en ligne samedi 4 avril 2009

Copyright © UGTG.org - Tous droits réservés

Sur l'Accord Jacques BINO



Le jeudi 26 février dernier, un accord était signé par 6 organisations patronales. Cela représentait à peu près entre 17 et 20 mille salariés.

Camarades, depuis le 26 février, les camarades des différents syndicats - qu'il s'agisse de FO, de la CGTG, de l'UGTG, de la CTU, de la CFDT, CFTC, FSU... - s'activent sur le terrain des luttes sociales pour que les patrons signent l'accord Bino.

Et aujourd'hui, c'est plus de 25000 salariés supplémentaires qui y ont droit ! Cela fait au total plus de 45000 salariés concernés, bénéficiaires en Guadeloupe ; et ceci, dans tous les secteurs d'activité : cliniques privées [1], sécurité privée, hôtellerie, grande distribution, Banques, Immobilier... Autant d'entreprises adhérentes du MEDEF ! Ils ont signé car nous leur avons clairement signifié que s'ils ne signaient, les travailleurs resteraient en grève chez eux. Et que s'ils venaient à ouvrir malgré tout avec la complicité de l'Etat et de ses manblots, aucun Guadeloupéen n'entrerait y acheter !

S'ils font une extension ce sera pour torpiller l'Accord BINO.

Et disons le haut et fort : Aujourd'hui nous restons sur cette même position ! Nous resterons en grève totale et générale tant qu'ils n'auront pas tous signé l'[Accord Jacques BINO](#) ! Et nous leur disons tout aussi fort afin qu'ils puissent l'entendre jusqu'au ministère : demain, vendredi 3 avril 2009, ils réunissent à nouveau une [commission sur l'extension de l'Accord BINO](#). Camarades salariés, nous ne comptons pas sur leur extension ! C'est le MEDEF qui dicte à l'Etat sa politique et qui décide de ce que le gouvernement décidera ! S'ils veulent faire l'extension, ils commenceront par [retirer le préambule](#), car ils n'aiment pas [lire ou entendre la vérité](#). Et ils enlèveront aussi l'article 5 portant la clause dite de convertibilité ; afin que dans un an nous perdions 50 euro et 200 euro dans trois ans ! Voilà ce qu'ils feront comme *extension*...

Cela signifie, camarades, que demain, quelque soit la décision qu'ils prendront demain, nous devons nous mettre en grève partout où ils n'appliquent pas l'Accord BINO !

Le syndicat des pharmaciens a décidé de ne pas appliquer l'Accord BINO. En conséquence, c'est près de 200 salariés des pharmacies qui se préparent à entrer en grève dès la semaine prochaine !

Ils affirment qu'ils ne savent pas si dans 3 ans ils pourront payer !

Elie DOMOTA : Une "extension" pour torpiller l'Accord BINO !

C'est quand même extraordinaire... Sonjé, en 1995, le SMIC de Guadeloupe a rattrapé le SMIC France. Cela a fait une augmentation de pratiquement 20% d'un seul coup, pris en charge intégralement au niveau des salaires par les employeurs : Personne n'en est mort, aucune entreprise n'a fermé. En 2009, plus de 14 ans après, l'Accord BINO, c'est quoi ?! 50 euro ! 50 euro que les entreprises de moins de 20 salariés doivent verser ! 50 euro totalement exonérés des charges salariales et patronales, exception faite de 4,20 euro pour la CSG & la CRDS... ! Une augmentation brute de 54,20 euro, ce qui nous donne 50 euro nets ! Le reste des 50 euro sera versé par les collectivités pendant un an. Et 100 euro seront versés par l'Etat pendant 3 ans ! Et malgré tout, ils ont encore le toupet de pleurer, de continuer à pleurnicher !

Nous, nous ne disons qu'une chose : Application pleine et entière de l'Accord BINO... Sans rien en retrancher !!! Voilà la position que nous devons tous adopter !!!

Et c'est dans un tel contexte qu'ils viennent nous parler d'Etats-Généraux ! Alors, camarades, profitons du rendez-vous du 1er mai à venir pour leur montrer ce que c'est que des Etats-Généraux...

**Ansanm nou ka lité ! Ansanm nou ké gannyé !
Ansanm nou ka lité ! Ansanm nou ké gannyé !**

Elie DOMOTA,
Meeting LKP
PAP le jeudi 2 avril 2009

[1] Mòso KADJI la pérorait qu'il ne signerait jamais cet accord. Il a signé le mercredi 1er avril comme tous les copains !